



Honoraires de transaction - Habitation

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 150 000€	7% avec un minimum de 5 000€
De 151 000€ à 300 000€	6%
De 300 001€ à 600 000€	5%
De 601 000€ à 800 000€	4%
Au-delà de 800 000€	3%
Garages et stationnements	5 000€

Honoraires de transaction – Professionnel

Fonds de commerces, locaux commerciaux ou professionnels

9% TTC du prix de vente TTC honoraires exclus, avec un minimum forfaitaire de 6 000€ TTC.

Honoraires mandat de recherche

5% TTC du prix de vente avec un minimum de 5 000€ TTC.

Honoraires à la charge exclusive de l'acquéreur

Les honoraires de transaction sont indiqués TVA incluse au taux en vigueur de 20%. Le pourcentage s'applique sur le prix de vente. En cas de délégation de mandat les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.